

# esQUISSES

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1998  
VOLUME 9 NUMÉRO 7



## La XX<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence en architecture dévoile ses grands gagnants

**DIX-HUIT PROJETS PRIMÉS DANS LE CADRE D'UNE CÉRÉMONIE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATIVITÉ**  
L'Ordre des architectes du Québec a dévoilé le nom des lauréats de la XX<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence en architecture dans le cadre d'une

cérémonie placée sous le signe de la créativité le 19 novembre dernier à Montréal. Dix-huit projets ont été primés par un jury, composé de Messieurs Hubert Beringer, Jean-François Lejeune, Marco Polo et Louis Lemay ainsi que de Madame Danielle Rondeau. Cette année, huit des projets primés sont situés à l'extérieur du Grand Montréal, une grande première dans l'histoire du programme des Prix d'excellence.

(suite en page 4) photos : Benoit Aquin

**Prix  
d'excellence** en  
architecture  
1998



1825, BOULEVARD  
RENE-LÉVESQUE OUEST  
MONTREAL (QUÉBEC)  
H3H 1R4  
TÉL: (514) 937-6168  
1 800 599-6168  
FAX: (514) 933-0242  
ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
oaq@videotron.ca  
SITE INTERNET  
http://www.oaq.com

PRÉSIDENT  
CLAUDE HAMELIN LALONDE

RESPONSABLE DU BULLETIN ET  
DES COMMUNICATIONS  
LAURENT PAUL MÉNARD

SAISIE DES DONNÉES  
ET RÉVISION  
MARIE CLAUDE LAMOUREUX

COLLABORATEUR  
JEAN LALANNE

INFOGRAPHIE  
LINDA THERRIAULT

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU CANADA

CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ À 3 500  
EXEMPLAIRES  
ESQUISSES VISE À INFORMER LES  
MEMBRES SUR LES CONDITIONS  
DE PRATIQUE DE LA PROFESSION  
D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR  
LES SERVICES DE L'ORDRE.  
ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À  
CONTRIBUER À L'AVANCEMENT  
DE LA PROFESSION ET À UNE  
PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC.  
LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS  
ESQUISSES NE SONT PAS  
NÉCESSAIREMENT CELLES DE  
L'ORDRE. LES PRODUITS,  
MÉTHODES ET SERVICES  
ANNONCÉS SOUS FORME  
PUBLICITAIRES DANS ESQUISSES NE  
SONT EN AUCUNE FAÇON  
APPROUVÉS, RECOMMANDÉS, NI  
GARANTIS PAR L'ORDRE DES  
ARCHITECTES DU QUÉBEC.

# Pleins feux sur l'excellence : les Prix de la XX<sup>e</sup> édition

5-11

La médaille  
du Mérite  
à l'architecte  
Pierre Boyer-Mercier

12

MEILLEURS VOEUX  
À L'OCCASION  
DES FÊTES !



- 
- 4 PRIX D'EXCELLENCE EN  
ARCHITECTURE 1998
  - 12 MÉDAILLE DU MÉRITE
  - 13 ENVIRONNEMENT  
POINTS VERT
  - 14 PETITES ANNONCES  
AVIS DE RADIATION
  - 15 BABILLARD

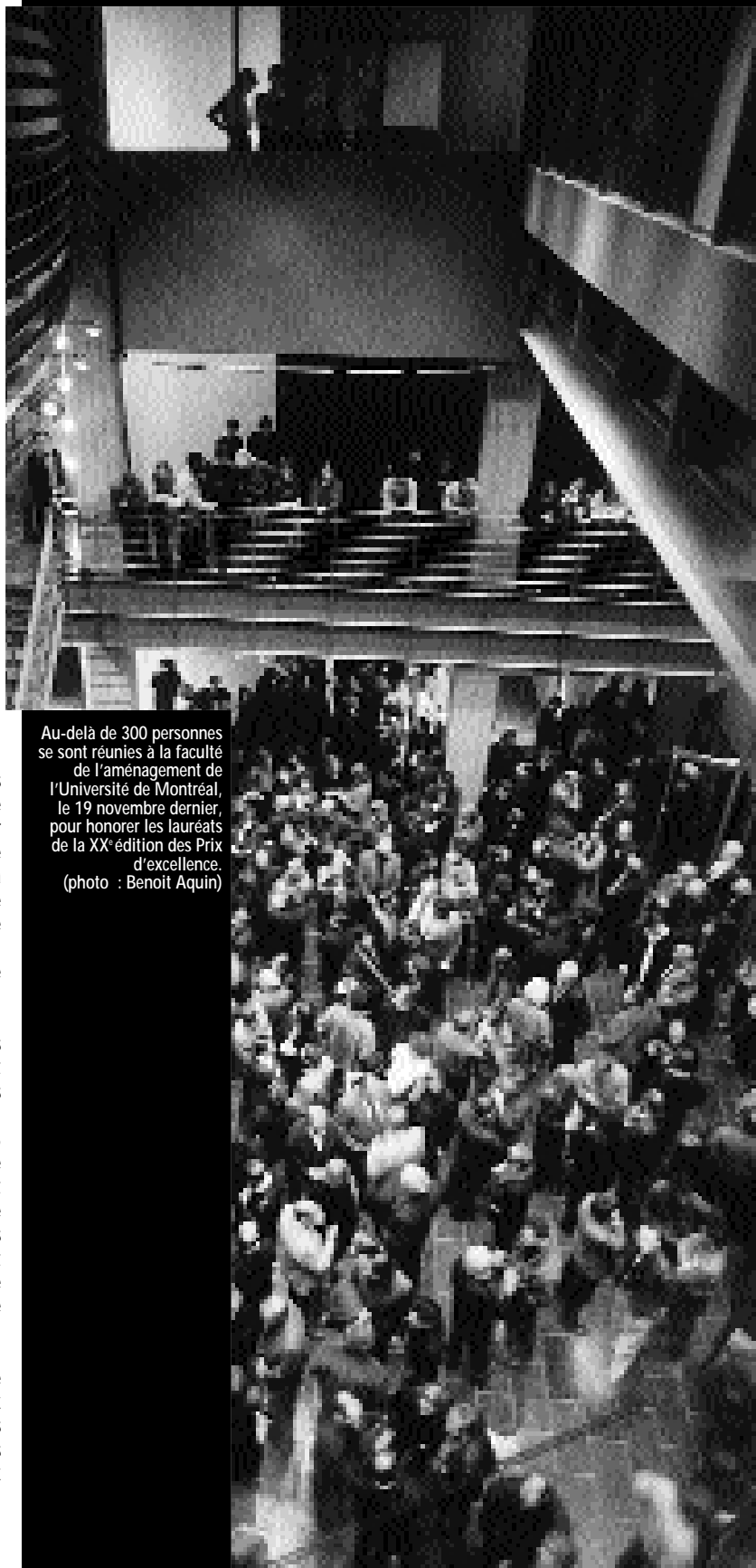
(suite de la page 1)

La cérémonie, visant à honorer les architectes et leurs clients, s'est tenue à la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal en présence de Monsieur Adélarde Guillemette, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications du Québec. La médaille du Mérite a également été décernée à cette occasion à l'architecte Pierre Boyer-Mercier (voir texte en page 12)

Le programme des Prix d'excellence en architecture souligne chaque année, depuis 1978, la contribution essentielle des architectes québécois au cadre bâti. Axés sur l'excellence, les prix accordés par l'Ordre des architectes du Québec ont ainsi permis d'identifier et de mettre en valeur les meilleures réalisations architecturales des 20 dernières années.

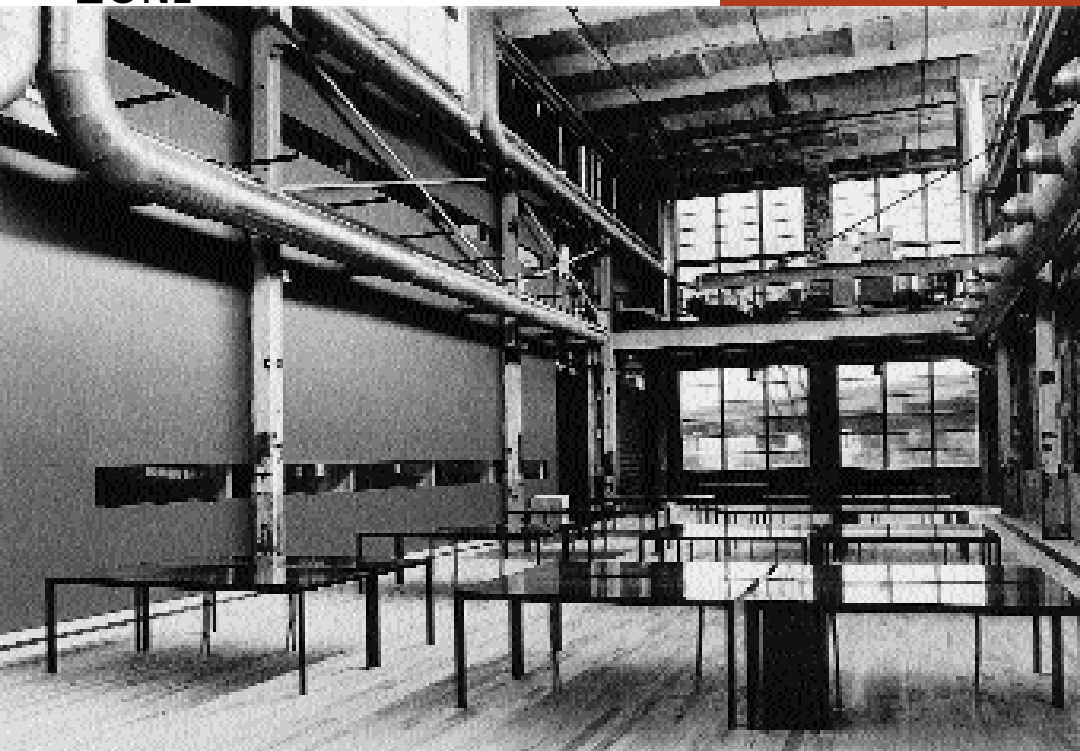
Les architectes du Québec avaient soumis 93 projets. Rappelons que les projets devaient avoir été complétés au cours des trois dernières années et n'avoir jamais été primés antérieurement dans le cadre du programme des Prix d'excellence. Soulignons également que ces prix sont décernés conjointement aux architectes et à leurs clients dans le but de mettre en valeur la synergie nécessaire à la production de réalisations de qualité.

*Esquisses* vous présente, dans la présente édition, les neuf projets s'étant mérités un Prix d'excellence, de même que le premier projet récipiendaire du prix Marcel-Parizeau. Notre prochaine livraison vous présentera les projets s'étant mérités une mention dans le cadre de la XX<sup>e</sup> édition du programme des Prix d'excellence.



Au-delà de 300 personnes se sont réunies à la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, le 19 novembre dernier, pour honorer les lauréats de la XX<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence. (photo : Benoit Aquin)

# ZONE



La capacité des architectes de greffer des éléments contemporains d'une grande vigueur à un bâtiment industriel désaffecté dont les traces sont demeurées omniprésentes dans le projet final ont séduit le jury.

La reconversion d'un ancien bâtiment industriel en édifice à bureaux, pour le compte d'une compagnie de multimédia dans le Faubourg des Récollets — bastion de l'industrialisation au Canada — a valu à l'équipe composant l'Atelier in situ le Grand prix de la XX<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence en architecture.

« À la base de l'intervention : faire émerger et renforcer la logique naturelle du bâtiment et sa morphologie parfois latente. Abandonné depuis plusieurs années, ce bâtiment apparaît pour le client comme l'élément catalyseur pour la fondation d'une nouvelle compagnie de production multimédia. Le bâtiment devient à la fois le point de départ de la nouvelle compagnie et du projet architectural. Le projet doit donc évoluer au rythme du développement de la compagnie, mais aussi, selon la demande du client, s'adapter au bâtiment lui-même, le respecter », expliquent les architectes.

L'intervention est toute en contraste : mettre en valeur l'existant tout en affirmant franchement le nouveau, éviter la surenchère de détails. Bref, doter les lieux de leur nouvelle identité propre tout en leur préservant leur caractère d'origine.

Certains des matériaux choisis — l'acier et le béton entre autres — reflètent la nature industrielle des lieux. D'autres, tels les planchers de bois francs, servent à marquer les frontières entre les espaces publics et privés.

La qualité de leur intervention leur avait déjà mérité un Prix orange d'Héritage Montréal en 1997, ils ont maintenant séduit le jury des Prix d'excellence de l'OAQ. Ce projet a impressionné les membres du jury par sa grande inventivité et, surtout, par la capacité des architectes de greffer des éléments contemporains d'une grande vigueur à un bâtiment industriel désaffecté dont les traces sont demeurées omniprésentes dans le projet final.



Le trio de l'Atelier In situ : Annie Lebel et Stéphane Pratte, architectes, et Geneviève L'Heureux, stagiaire.

## LES MAISONS CLOSES

Situés sur la rue Coloniale, dans le plateau Mont-Royal, deux duplex jumelés avaient été laissés à l'abandon. Les architectes Marie-Claude Hamelin et Loukas Yiacouvakis ont donné une nouvelle vie à ces logements, communs au plateau Mont-Royal. La qualité de l'intervention leur mérite un doublé : le Prix d'excellence dans la catégorie *Architecture résidentielle de type unifamilial* et le *Prix Marcel-Parizeau*.

« La construction d'un habitat urbain moderne à même le cadre bâti existant » : voilà le programme des architectes Hamelin et Yiacouvakis à la base de ce projet; c'est d'ailleurs le mot d'ordre à la base de toutes les initiatives de leur atelier.

L'intervention des architectes a permis de transformer les deux duplex en deux cottages, baptisés *Maisons closes*, pour refléter le désir des architectes de créer, dans une zone urbaine dense, des unités unifamiliales complètes, possédant des qualités d'intimité. Les architectes ont eu recours à une gamme de textures et de détails judicieux pour la transformation de ces logements.

Le jury a particulièrement apprécié la rénovation originale de ces petites maisons en rangée du Plateau Mont-Royal.

À l'occasion de la XX<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence, un nouveau prix a été créé dans le but de souligner l'apport essentiel des architectes à tout projet de construction, si modeste soit-il. Le *Prix Marcel-Parizeau* veut rendre hommage à un architecte, Marcel Parizeau, qui s'est distingué dans le courant des années trente par la très grande qualité de sa production, avant tout résidentielle. Au moment d'attribuer cette première édition du *Prix Marcel-Parizeau*, les membres du jury ont décidé d'examiner l'ensemble des projets, toutes catégories confondues. Le choix s'est fixé sur les *Maisons closes*, un petit projet d'habitation qui correspond en tous points aux critères recherchés, à savoir, originalité du concept, excellence des détails et de l'exécution.



Sur la façade avant, l'ajout à même les ouvertures existantes de persiennes mobiles et la création d'entrées couvertes sous porche permettent d'obtenir une intimité par rapport à la rue. (photo : Johanne Biffi)

Les membres de l'équipe de Saucier+Perrote ayant participé au projet : dans l'ordre habituel, Gilles Saucier, Jean-François Lagacé, André Perotte, Julie Lafrenière, Marie-Andrée Plourde, Pascale Tétrault, Jean-Olivier Nadeau, Robert D'Errico, Yves Bouchard. (photo : Saucier+Perrote, architectes)



L'intervention des architectes Saucier+Perrote incluait, entre autres, une nouvelle façade en verre offrant aux passants, circulant sur le boulevard de Maisonneuve, l'impression de regarder une « boîte à image ». (photo : Eric Piché)

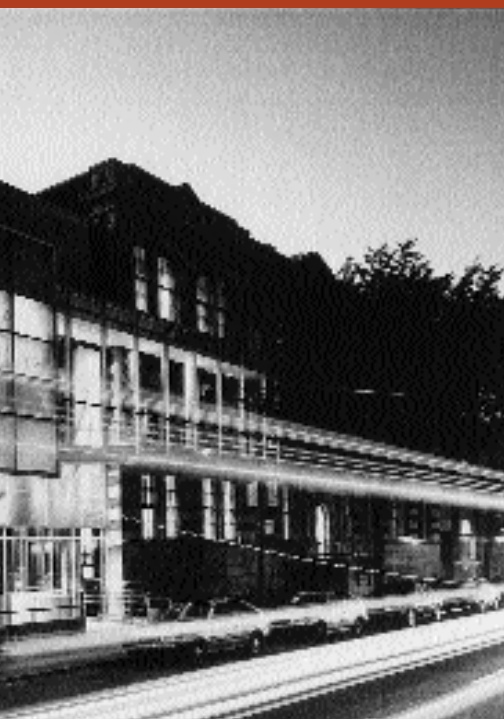
## LA CINÉMATÈQUE QUÉBÉCOISE

Cette année, deux projets ont reçu un Prix d'excellence dans la catégorie *Architecture institutionnelle*. Le nombre très élevé de projets soumis par les architectes dans cette catégorie, soit trente projets, a rendu la tâche du jury particulièrement ardue. La décision a donc été prise de décerner deux prix dans cette catégorie.

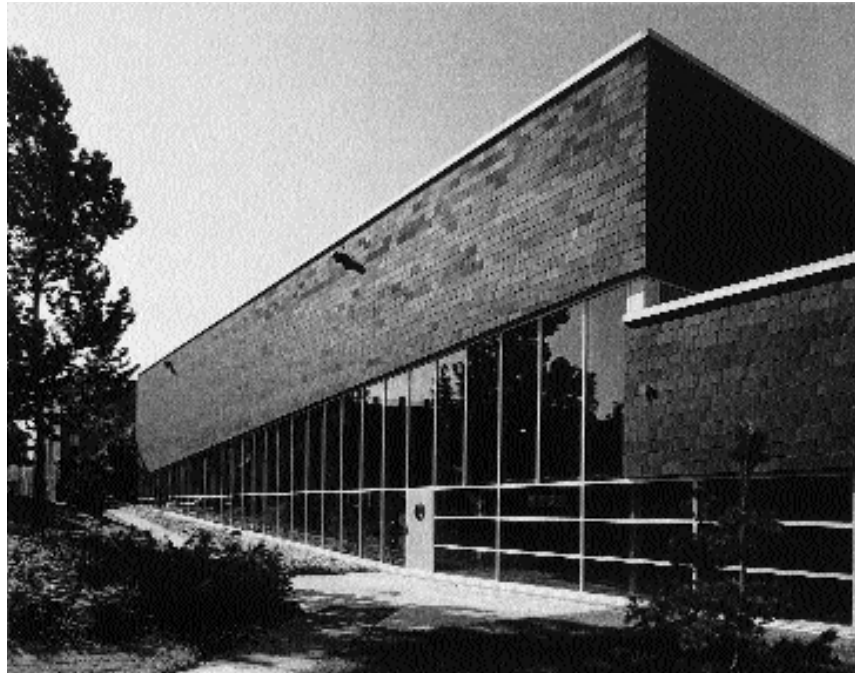
Un premier Prix d'excellence a été décerné à **Saucier+Perrote, architectes**, de Montréal, pour la Cinémathèque québécoise. Localisée au centre du quartier latin, boulevard de Maisonneuve Est, dans le carrefour culturel de la métropole, la Cinémathèque québécoise est à la fois un centre de diffusion et de conservation des œuvres audiovisuelles. Le nouveau complexe occupe presque tout le lot situé entre les rues Saint-Denis et Sanguinet.

Le programme consistait à relier deux bâtiments existants par une nouvelle construction. Le nouvel édifice contient tous les espaces publics de la Cinémathèque : le hall d'entrée, incluant une agora suspendue, de même que les salles de projection et d'exposition. « Les circulations principales, légères et transparentes, gravitent autour du hall et viennent littéralement s'accrocher à l'architecture ancienne » expliquent les architectes. Le nouveau bâtiment est ainsi constitué de trois parois de verre successives permettant de percevoir le hall, la cour et le café.

Ce projet illustre de façon exemplaire, selon le jury, comment un geste contemporain peut animer un espace ancien pour répondre à de nouvelles fonctions.



## LE CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE



Vue de l'aile du Centre sportif de la Petite-Bourgogne abritant la piscine, où les architectes ont utilisé la brique anthracite, symbolisant l'eau. Une large échancrure de verre permet aux baigneurs de porter le regard par-delà le parc vers le centre-ville.  
(photo : Saia et Barbarese, architectes)

L'architecte Mario Saia.



Un deuxième Prix d'excellence, dans la catégorie *Architecture institutionnelle*, a été décerné aux architectes Saia et Barbarese pour la réalisation du Centre sportif de la Petite-Bourgogne, situé sur la rue Notre-Dame Ouest, à Montréal.

Ce bâtiment s'intègre harmonieusement dans son voisinage où se côtoient les fonctions résidentielles et commerciales. L'équipement et les services offerts par le centre avaient été identifiés de concert avec les organismes communautaires du milieu qui réclamaient, depuis longtemps, l'aménagement d'un pareil complexe dans leur quartier.

D'une superficie de 3 900 mètres carrés, il offre, entre autres, une piscine récréative, une pataugeoire, un gymnase simple, une salle polyvalente et une halte-garderie. Les architectes ont opté pour un programme privilégiant l'intégration du bâtiment à son environnement, tout en lui conférant des caractéristiques propres à sa fonction. « Un premier volume de briques rouges et un second de briques anthracite deviennent respectivement les symboles de la terre pour le gymnase, de l'eau pour la piscine. Ils se font face, de part et d'autre d'un hall-corridor. Ce dernier, pavé de pierres, suit le tracé d'une ruelle disparue », expliquent les architectes.

Le jury a noté les nombreuses qualités de ce projet dont les formes et les matériaux font preuve d'une grande maîtrise de la part des architectes qui ont également su répondre de façon remarquable aux préoccupations communautaires de la Petite-Bourgogne.

# USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE BEAUPRÉ



La présence accrue des architectes dans la réalisation de projets industriels contribue à redonner une certaine noblesse à des bâtiments dont la fonction s'impose malheureusement trop souvent sans soucis pour la forme... et l'environnement.

Les architectes Gauthier, Guité, Roy ont su démontrer, avec l'usine de traitement des eaux usées de Beaupré, qu'il est possible de réaliser un bâtiment dont le caractère industriel s'harmonise avec son milieu. Cette réalisation leur a valu le Prix d'excellence dans la catégorie *Architecture industrielle*.

Implantée dans un parc industriel en bordure du Saint-Laurent, à proximité d'un secteur résidentiel, l'usine de traitement des eaux usées de Beaupré s'intègre discrètement dans son environnement.

Le revêtement métallique du bâtiment établit un rapport visuel avec l'architecture agricole de cette région, alors que la forme courbe de la toiture interpelle le fleuve et les berges. Les architectes ont non seulement porté une attention particulière au cadre bâti environnant, mais ont également conçu ce bâtiment dans une perspective d'économie d'énergie. L'orientation du bâtiment permet de bénéficier d'un maximum d'ensoleillement et se traduit par une économie d'énergie.

En accordant un Prix d'excellence à ce projet, le jury a voulu souligner l'importance de traiter dignement même les fonctions les plus humbles, de même que la créativité des architectes face à la commande.

Le parement métallique extérieur, de type industriel, établit un rapport visuel avec l'architecture agricole du milieu, tout en reflétant l'usage du bâtiment.

(photo : Laurent Goulard)

NOVEMBRE-DECEMBRE 1998



Les membres de l'équipe de Gauthier, Guité, Roy, ayant participé au projet : dans l'ordre habituel, Alain Goulet, Laurent Goulard, Paul Gauthier, Gilles Guité, Charles Garant, Alain Dagenais, Jacques Michaud, Pierre Leclerc, Pierre Bélanger, Réal Lestage, Lise Ouellette, Pierre Bruyère, Cindy Haffenden, Caroline Beaulieu, Annie Forand, Nathalie Trudel, Renée Daoust, Faber Cayouette, Guy Trudel, Alexandre Blouin.



# LE STUDIO - SIÈGE

Audacieux, visionnaire, le Cirque du Soleil a chamboulé l'univers du cirque et imposé sa norme sur la planète depuis sa création en 1984. En décidant de monter son chapiteau amiral en bordure de la carrière Miron — le plus vaste site d'enfouissement d'ordures ménagères en Amérique du Nord — le Cirque du Soleil a rivalisé d'audace une fois de plus et marqué, avant l'heure, la reconversion de ce lieu en un vaste parc annoncé par les élus et impatientement attendu par les résidents du secteur.

Le Studio, signé Dan S. Hanganu architectes et lauréat du Prix d'excellence dans la catégorie Architecture commerciale, regroupe à la fois les bureaux administratifs, les ateliers, les entrepôts, de même que les salles d'entraînement du Cirque du Soleil. L'architecture de l'édifice s'articule autour du centre administratif, à ossature de béton, occupant quatre étages. Une structure métallique recouvre le tout et englobe les espaces dédiés aux studios et aux ateliers. Une lumière généreuse baigne l'ensemble et l'architecture rappelle, par de judicieux détails, la fonction ludique animant les artisans des lieux.

Le jury a souligné la grande cohérence et la flexibilité de ce bâtiment dont la fonction est unique en son genre et a estimé que les architectes ont su insuffler de la fantaisie aux espaces intérieurs et extérieurs.



Architecture ludique : la fantaisie, insufflée par les architectes aux espaces intérieurs et extérieurs du Studio, a séduit le jury.



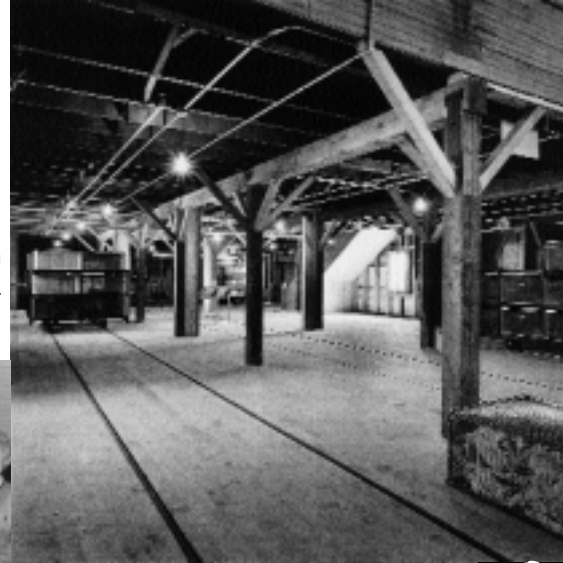
# CONSOLIDATION ET CONSERVATION DU BÂTIMENT DE DÉSINFECTION ET DE L'ATELIER DE MENUISERIE DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE GROSSE-ÎLE ET DU MÉMORIAL AUX IRLANDAIS

Les membres de l'équipe de Dan S Hanganu, architectes ayant participé au projet : de gauche à droite, Guillaume de Lorimier, Eugène Dobrota, Nathan Godlovitch, Dan Hanganu, Alex Touikan, Michel Amor et Thomas Schweitzer. Sont absents : Olivier Grenier, Martine Walsh, Andrew Zygat et Judith Boisvert.

Le mot d'ordre dans l'intervention des architectes de l'agence Michel Dallaire et associés : respecter l'esprit du lieu.  
(photo : Marc Cramer)



L'équipe de Michel Dallaire et associés ayant participé au projet : à l'avant (assis), Michel Dallaire et Jiri Ulman; à gauche : Carole Desbiens, Jacques Bernier, Marco Blais; à droite : Francette Nadeau, Caroline Legaré, Michel Renaud, Glenn McCracken et Jean Villeneuve. Est absent : Gilles Fortin.



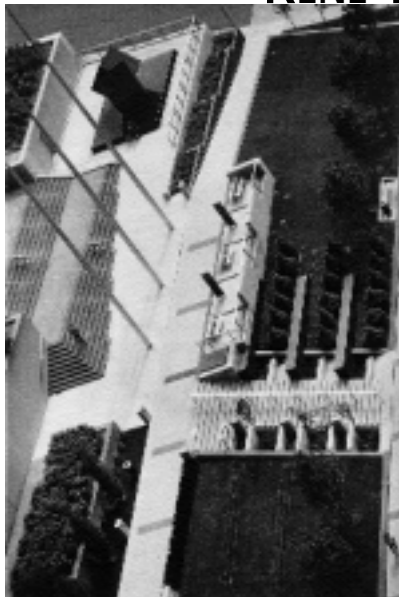
Grosse-Île a été, de 1832 à 1937, la porte d'entrée obligée de plusieurs immigrants européens quittant le Vieux continent pour tenter leur chance en terre d'Amérique. Station de quarantaine du port de Québec, ce site présentait l'avantage d'être à la fois bien situé dans le couloir de navigation menant à Québec, tout en permettant à la population locale de ne pas être exposée aux maladies infectieuses que pouvaient transmettre les nouveaux arrivants.

La station de quarantaine de Grosse-île, devenue lieu historique national en 1974, était pourvue de bâtiments pour héberger et soigner les immigrants, de même que de bâtiments administratifs pour le personnel qui y était affecté.

C'est dans l'esprit de faire revivre aux visiteurs l'expérience vécue par les immigrants arrivant d'Europe par voie maritime, que les architectes de l'agence Michel Dallaire et associés ont procédé à une intervention sur l'atelier de menuiserie et le bâtiment de désinfection de Grosse-Île. L'intervention toute en subtilité des architectes visait à préserver l'authenticité des lieux et des éléments architecturaux existants, de façon à ne pas spolier la mémoire habitant les lieux. La qualité de leur travail leur mérite le prix d'excellence dans la catégorie *Conservation et reconversion*.

Le jury a souligné que l'adaptation des anciennes structures à leur nouvelle vocation a nécessité, de la part des architectes, des solutions techniques d'une originalité et d'une qualité esthétique remarquables.

# RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE À QUÉBEC



Le réaménagement du boulevard René-Lévesque à Québec : retisser le tissu urbain autrefois déchiré par le réseau routier. (photo : Laurent Goulard)



Afin de réparer les balafres laissées par le réseau routier dans le secteur de la Colline parlementaire, la Ville de Québec a confié au consortium formé des architectes Gauthier, Guité, Daoust et de Gauthier, Guité, Daoust, Lestage, architecture et design urbain, le réaménagement du boulevard René-Lévesque. La qualité de l'intervention leur mérite le Prix d'excellence dans la catégorie Design Urbain.

Projet urbain d'envergure, le réaménagement de cet axe met en valeur la charge symbolique de la colline parlementaire, par la création d'un plan vert incliné.

Le piéton, autrefois exclus de cet espace, y retrouve une place de choix par l'agrandissement des espaces qui lui sont dédiés, de même que par le rétablissement des liens, tant fonctionnel que symboliques, entre la vieille ville et la colline parlementaire.

L'ajout de cinq belvédères, interreliés à la promenade des premiers ministres et à la partie basse du boulevard, vient consacrer la réhabilitation du piéton en ces lieux. L'aménagement de haltes, à même ces cinq belvédères, offre autant de point de vue vers le nord et favorise la manifestation d'activités — culturelles ou d'autre acabit.

Par-dessus tout, cette intervention permet de retisser la trame urbaine et vient combler une tranchée laissée par la voie de circulation. En décernant son prix, le jury a voulu souligner l'implication essentielle des architectes dans la définition des infrastructures urbaines, longtemps laissées aux seuls ingénieurs. Ce projet illustre comment il est possible de rectifier les erreurs du passé grâce à des solutions de design simples et élégantes.



L'équipe du consortium du boulevard René-Lévesque : dans l'ordre habituel, Alain Goulet, Laurent Goulard, Paul Gauthier, Gilles Guité, Charles Garant, Alain Dagenais, Jacques Michaud, Pierre Leclerc, Pierre Bélanger, Réal Lestage, Lise Ouellette, Pierre Bruyère, Cindy Haffenden, Caroline Beaulieu, Annie Forand, Nathalie Trudel, Renée Daoust, Faber Cayouette, Guy Trudel, Alexandre Blouin.



Qualité spatiale des intérieurs et abondance de lumière naturelle caractérisent Les projets Europa, signés Boutros et Pratte (Photo : Yves Lefebvre).

L'équipe de Boutros et Pratte pour Les Projets Europa : de gauche à droite, Raouf Boutros, Pierre Abdelnour, Jean-Jacques Binoux et Pedro Rodriguez. Sont absents : Tina Nuspi et Igor Fautre (photo : Les architectes Boutros et Pratte)

# LES PROJETS EUROPA

La ville d'Outremont, sur l'île de Montréal, se caractérise par un tissu urbain serré, où la fonction résidentielle occupe la vaste majorité du territoire. Située à moins de dix minutes du centre-ville de Montréal, cette municipalité connaît un engouement auprès des professionnels et des jeunes familles, qui sont nombreux à opter pour le cadre de vie que propose cette municipalité.

Cette demande accrue pour des logements se traduit, depuis quelques années, par une modification progressive du cadre bâti du secteur nord-est de la municipalité, où l'activité industrielle cède peu à peu du terrain au secteur résidentiel.

Les Projets Europa, développés en plusieurs phases successives, font partie du renouveau qui se manifeste dans ce secteur. Ces habitations sont destinées à une clientèle de la classe moyenne, à la recherche d'un logement abordable, de qualité.

Les deux premières phases des Projets Europa, qui ont mérité aux architectes Boutros et Pratte le Prix d'excellence dans la catégorie *Architecture résidentielle de type ensemble d'habitations*, se caractérisent par une typologie variée, où l'accent est mis sur la qualité spatiale des intérieurs, l'abondance de lumière naturelle, une ventilation naturelle adéquate, de même que par un souci particulier pour l'acoustique, en raison de la cour de triage du Canadien Pacifique située dans ce secteur.

L'insertion discrète de ces ensembles d'habitations dans la trame urbaine, notamment par l'utilisation, pour l'enveloppe, de matériaux répandus à Outremont, de même que les détails rappelant, de façon très nuancée, la connotation industrielle de ce secteur de la municipalité ont séduit le jury. Ce dernier a également salué l'initiative d'un promoteur éclairé, de même que la pertinence de construire des unités de logement qui correspondent à une sensibilité résolument contemporaine.



L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC REMERCIE

CHALEUREUSEMENT TOUS LES COMMANDITAIRES DE LA  
XX<sup>E</sup> ÉDITION DES PRIX D'EXCELLENCE.

COMMANDITAIRE MAJEUR



Gouvernement du Québec  
**Ministère de la Culture  
et des Communications**

COMMANDITAIRES PRINCIPAUX



**SOPREMA**

*L'étanchéité assurée*



FONDS DES ARCHITECTES

COMMANDITAIRES



Gouvernement du Québec  
**Ministère de l'Industrie, du Commerce,  
de la Science et de la Technologie**



Société  
d'habitation  
du Québec

LE FONDS DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ  
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

PERMACON/GIROUX MAÇONEX

LES RAPPORTS DE CONSTRUCTION CMD

# L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC DÉCERNE LA MÉDAILLE DU MÉRITE 1998 À L'ARCHITECTE PIERRE BOYER-MERCIER



L'Ordre des architectes du Québec a décerné la médaille du Mérite 1998 à l'architecte Pierre Boyer-Mercier. La remise de cette distinction a eu lieu lors de la cérémonie de remise des plaques de la XX<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence en architecture, le 19 novembre à l'Université de Montréal.

La Médaille du mérite est décernée annuellement depuis 1951 à un architecte que l'Ordre veut honorer pour les services rendus à la profession ou pour sa distinction comme architecte. M. Boyer-Mercier s'est illustré des deux façons tant par son dévouement à la cause de l'architecture que par sa production architecturale.

M. Boyer-Mercier mène une carrière active depuis 1967, combinant la pratique, l'édition et l'enseignement. Sur le plan professionnel, Pierre Boyer-Mercier est l'un des associés de l'agence Mercier, Boyer-Mercier, architectes depuis 1974. Il a participé à la réalisation de plusieurs projets au Québec, en architecture résidentielle, commerciale et institutionnelle.

Souignons, entre autres, la réalisation des Habitations Saint-Hubert qui s'est méritée un Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec en 1993, l'école Joseph-Charbonneau, lauréate d'une Distinction dans le cadre du programme des Prix d'excellence en architecture en 1980. Il a par ailleurs été lauréat de plusieurs concours en architecture, dont les éditions 1983 et 1984 du concours *Opération 20 000 logements*, organisé par la Ville de Montréal, de même que celui de la bibliothèque d'Outremont (en collaboration avec François Brillant, architecte) et le concours national pour la conception du *Pavillon canadien de l'énergie* en 1990.

M. Boyer-Mercier a mené, parallèlement à sa carrière d'architecte, des activités dans le domaine du journalisme et de l'édition. Fondateur-éditeur de la revue d'architecture ARQ en 1981, il collabore toujours à la production de ce magazine. Il a contribué de la sorte à la promotion de la qualité en architecture.

Pierre Boyer-Mercier enseigne par ailleurs depuis 1990, à titre de professeur agrégé, à l'École d'architecture de l'Université de Montréal.

Pierre Boyer-Mercier a reçu la médaille du Mérite du président de l'Ordre, Claude Hamelin Lalonde, lors de la soirée de remise des Prix d'excellence en architecture, le 19 novembre dernier à Montréal.  
(Photo : Benoît Aquin)

## Un nouveau programme subventionne la conception et la construction de bâtiments éconergétiques

Le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) est une nouvelle initiative fédérale conçue pour encourager les investissements dans la conception et la construction de bâtiments éconergétiques. Ressources naturelles Canada offre aux propriétaires de bâtiments et aux promoteurs un encouragement financier en vue d'intégrer des caractéristiques d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs commerciaux, institutionnels, municipaux et provinciaux, de même que les bâtiments neufs appartenant à des sociétés d'État. Il vise à susciter un changement durable des mentalités et des pratiques de conception en démontrant les avantages économiques et environnementaux de l'efficacité énergétique.

Des fonds d'environ 30 millions de dollars ont été réservés pour la durée du programme d'encouragement triennal, à compter d'avril 1998.

### BÂTIMENTS ADMISSIBLES

Tout nouveau bâtiment commercial, institutionnel, municipal ou provincial ou encore, appartenant à une société d'État qui sera chauffé ou refroidi et prévu pour occupation peut être admissible à une subvention du PEBC.

Pour être admissible à l'encouragement, le bâtiment doit être d'au moins 25 pour cent plus éconergétique que s'il avait été construit conformément aux exigences du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB). Publié en septembre 1997, le CMNÉB est un code du bâtiment complet en matière d'efficacité énergétique qui tient compte des écarts dans les conditions climatiques des régions et des coûts énergétiques - une première au Canada.

Dans le cas des grands bâtiments, le demandeur doit se servir d'un logiciel de simulation du rendement énergétique pour démontrer qu'une conception proposée respectera le taux étalon d'amélioration éconergétique de 25 pour cent. Il doit également présenter des estimations des coûts énergétiques annuels du bâtiment tel qu'il a été conçu, et pour le même bâtiment construit selon la norme du CMNÉB.

Pour susciter la participation des constructeurs de petits bâtiments commerciaux au PEBC, RNCan élaborera des documents prescriptifs touchant les améliorations éconergétiques pour des types précis de bâtiments. Lorsqu'elles seront comprises dans la conception, ces améliorations seront réputées respecter le taux étalon d'amélioration éconergétique.

Le PEBC entend contribuer à compenser le coût supplémentaire de la conception des bâtiments éconergétiques. Les coûts de conception de bâtiments qui respectent les critères du programme peuvent être remboursés au moyen d'un encouragement financier unique qui correspond à deux fois la différence entre les coûts énergétiques annuels prévus pour la conception approuvée, et les coûts énergétiques annuels prévus si le bâtiment était construit selon la norme du CMNÉB, jusqu'à concurrence de 80 000 \$, ou le total des coûts de conception, suivant le montant le moins élevé.

## UN PROGRAMME : TROIS PHASES

Le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) représente la troisième phase du programme C-2000, initié en 1991 par Ressources naturelles Canada. La phase 1, de 1993 à 1995, consistait à subventionner le coût supplémentaire que pouvait engendrer l'application des exigences du programme C-2000. La phase 2 du programme C-2000DF (*Design Facilitation*) se devait d'être modifiée à cause de coupure budgétaire en un programme d'aide financière pour la conception et le support technique. Les bâtiments devaient être conçus en fonction des normes établies par le Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNEB).

Pour de plus amples informations sur les différents programmes de Ressources naturelles Canada, communiquez sans frais au 1-877-360-5500.

Sources : Jean Lalanne, comité environnement et architecture et Ressources naturelles Canada

## POINTS VERTS

### Salle d'échantillon virtuelle sur les bâtiments verts

Pour ceux qui veulent en savoir davantage sur les Bâtiments verts et les matériaux sains, une salle d'échantillon virtuelle est maintenant accessible sur Internet à l'adresse : [www.sampleroom.buygreen.com](http://www.sampleroom.buygreen.com)

### Un bon exemple de pratique de l'architecture verte au Québec

Les architectes André Bourassa et Micheline Gaudreault, de Victoriaville, connus pour leur préoccupation pour l'architecture verte, viennent d'être récompensés par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.

Cet honneur leur a été attribué pour le projet de réaménagement du pavillon aquatique de l'école secondaire Monique-Proulx, à Warwick.

Ce projet de 600 000 \$ présente les caractéristiques suivantes :

Un réaménagement plus fonctionnel des espaces intérieurs

Une intervention ayant d'appréciables retombées éconergétiques : les coûts de consommation d'énergie ont chuté de 6.63\$/pi<sup>2</sup>/an à 2.45\$/pi<sup>2</sup>/an

Réduction des déchets au minimum par la réutilisation de matériaux.

Source : Jean Lalanne, comité environnement et architecture



## SI VOUS CHERCHEZ LA LUMIÈRE,

e-klips!<sup>MD</sup> est le **Sélecteur de Produits** qui laisse les autres dans l'obscurité!

Chaque luminaire est décrit à l'aide de photos en couleurs, schémas techniques et données photométriques appropriées. Le Sélecteur de Produits présente aussi les coordonnées exactes et à jour des agents, distributeurs et fabricants pour faciliter les commandes.

Cet outil innovateur vous permet de :

- visionner et comparer des centaines de produits de différents fabricants!
- trouver des luminaires standards, uniques ou fait sur commande!
- imprimer des spécifications détaillées!
- sauvegarder vos résultats pour usage ultérieur!
- économiser du temps!

## e-klips!<sup>MD</sup> CD-ROM

Pour commander, appeler Logiciels Atum Inc. au : 1 514 725 5874 ou par courrier électronique à : [atum@total.net](mailto:atum@total.net)



**INSPECTION RÉSIDENIELLE ET TRADUCTION DE DEVIS**

Inspection de bâtiments résidentiels au profit d'éventuels acheteurs ou vendeurs. Préparation de rapports d'expertise et témoignage à la cour. Membre de l'Association des inspecteurs en bâtiment du Québec (AIBQ), affiliée à la Canadian Association of Home Inspectors (CAHI). Traduction du français vers l'anglais de devis d'architecture et d'autres documents. Quinze ans d'expérience dans ces domaines. Pour de plus amples renseignements, appelez Peter Bishin, architecte, au (514) 483-1576.

**OFFRES D'EMPLOI : REPRÉSENTANT(E) TECHNIQUE**

MONSEY BAKOR, leader canadien de l'enveloppe du bâtiment et leader nord-américain des enduits et ciments pour toiture avec 17 usines en Amérique, est à la recherche d'un représentant ou d'une représentante technique pour la région de Montréal.

Exigences :

- DEC en ingénierie ou en architecture, préférablement un diplôme universitaire
- Bilingue
- Expérience minimale de trois (3) ans reliée à l'industrie de la construction (vente, conception, construction, inspection)
- Autonome et dynamique.

Nous offrons une rémunération avantageuse ainsi qu'un milieu de travail dynamique et stimulant au sein duquel le candidat ou la candidate pourra faire carrière. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae dans les plus brefs délais, à l'attention de Madame Maria Landry, à l'adresse ci-dessous, ou encore par télécopieur au (514) 364-7270

Monsey Bakor inc.

10, boul. Gauron

Ville Saint-Pierre (Québec) H8R 1N7

**OFFRE D'EMPLOI : ARCHITECTE OU TECHNICIEN EN ARCHITECTURE**

Urgent besoin d'un architecte et d'un technicien en architecture avec un minimum de 3 années d'expérience. Connaissance du D.A.O. exigée. Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Denys Baril Architecte

228, rue Heriot, bureau 201

Drummondville (Québec) J2C 1K1

Télécopieur : (819) 474-7425

Courriel : dbaril@9bit.qc.ca

**OFFRE D'EMPLOI : ARCHITECTE POSTE PERMANENT / TEMPS PLEIN**

À la pige est une agence de personnel spécialisée en placement permanent et temporaire dans le secteur des communications.

Notre client, une agence de communication spécialisée en design graphique, publicité et merchandising, désire joindre à son équipe les compétences d'un architecte.

- Membre de l'Ordre des architectes du Québec, il a une bonne expérience en design et aménagement de commerce de détail et maîtrise les techniques et principes d'étalage en magasin " merchandising ".

Créatif et innovateur dans ce secteur.

- Il est autonome et a démontré une excellence capacité à diriger une équipe de travail, à concevoir ses échéanciers et à administrer ses projets.

- Bilingue.

Rémunération selon les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au (514) 276-1399.

**BUREAUX A LOUER**

À louer, deux bureaux fermés de 150 pi carrés chacun, tranquilles et lumineux, disponibles, air climatisé, idéal pour recevoir de la clientèle, sur Pie-IX, près de Jean-Talon à Montréal.

Deux comptables et un architecte pour voisins sur le plancher.

Téléphone : (514) 722-2564

**NOUVEAU SERVICE AUX ARCHITECTES**

Vous intervenez sur des bâtiments existants ? Votre travail doit être guidé par une bonne connaissance historique de l'édifice. L'équipe de Patri-Arch peut pallier à votre manque de temps et de ressources en réalisant pour vous un dossier historique adapté à vos besoins. Mise sur notre vaste expérience de recherche en histoire de l'architecture et sur notre bonne connaissance des problématiques de design. Pour plus d'information, contactez Patri-Arch à Québec au (418) 648-9090 ou à Montréal au (514) 529-2036

**À VENDRE**

- Photocopieur Canon NP-1215 et meuble ( tiroirs 8 1/2 X 11, 8 1/2 X 14 et 11 X 17, agrandissement à 200 % et réduction à 50 % en une opération);
  - Télécopieur Brother Intellifax 900 (utilisant du papier ordinaire);
  - Table à dessin 36 po. par 48 po. (avec dalot, tapis et règle parallèle 42 po.);
  - Airbrush (incluant compresseur et plumes);
  - 1 chaise sur roulettes;
  - 1 Code du bâtiment 1995 (version imprimée);
  - 1 Code de prévention des incendies 1995 (version imprimée).
- Contactez Richard, en soirée, au (514) 278-3239.

**ÉQUIPEMENT DE BUREAU À VENDRE**

Classeurs à plans, classeurs latéraux et classeurs conventionnels; table à dessin; bureau de secrétaire. Jean-Louis Lalonde au (514) 932-3185.

**AVIS DE RADIATION ET DE RÉVOCATION**

Prenez avis que le Comité de discipline a révoqué le permis d'exercice de Jean-Paul Bayard, autrefois architecte à Montréal, et lui a imposé une radiation temporaire du Tableau de l'Ordre des architectes du Québec, pour une période de cinq (5) ans aux termes d'une décision rendue par le Comité de discipline, le 9 septembre 1998 et devenue exécutoire le 21e jour de septembre 1998.

La plainte comportait 4 chefs d'accusation et alléguait les faits suivants :

Dans un premier chef, on reprochait à M. Bayard d'avoir contribué à l'exercice illégal de la profession, contrevenant ainsi à l'a. 4.02.01 h) du Code de déontologie des architectes, entre le 20 septembre 1994 et le 4 août 1995, concernant cinq projets de restaurants Poulet Frit Kentucky situés à Sainte-Agathe, Roberval, La Tuque, Shawinigan et Coaticook.

Dans un second chef, on lui reprochait d'avoir apposé son sceau et sa signature sur des plans non préparés dans son bureau, ni par lui-même ni sous sa direction et surveillance immédiates, contrevenant ainsi à l'a. 4.02.01 a) du Code de déontologie, entre le 15 août 1994 et le 19 janvier 1996, pour les projets de restaurants Poulet Frit Kentucky situés au Cap-de-la-Madeleine, Joliette, Jonquière, Lachute, Mont-Laurier, Dolbeau, Sorel, Sherbrooke, Drummondville, Saint-Hyacinthe et Saint-Antoine-des-Laurentides.

Dans un troisième chef, on lui reprochait la même infraction à l'a. 4.02.01 a) du Code de déontologie, entre le 21 novembre 1977 et le 9 avril 1995, pour les projets de restaurants Poulet Frit Kentucky situés à Laval (5 restaurants), Brossard, Gatineau (2 restaurants), Montréal (12 restaurants), Verdun, Boucherville, St-Eustache, Laprairie, Aylmer, Longueuil (2 restaurants), Lasalle (2 restaurants), Pierrefonds, Pointe-aux-Trembles, Kirkland, Chambly, Beloeil, Hauterive, St-Léonard, Sherbrooke, Magog, Repentigny, Terrebonne, Hull, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Laurent, Granby et Chicoutimi.

Dans un quatrième chef on reprochait à M. Bayard d'avoir omis de conclure une entente avec son client, Restaurants Scott Québec Limitée ou Restaurants S.H. Québec Limitée, quant à l'ampleur et aux modalités des services requis et quant aux conditions de leur rémunération, contrevenant ainsi à l'a. 3.02.10 du Code de déontologie, entre le 21 novembre 1977 et le 19 janvier 1996, pour les projets de restaurants Poulet Frit Kentucky à Jonquière, Lachute, Mont-Laurier, Drummondville, Saint-Antoine-des-Laurentides, Cap-de-la-Madeleine, Joliette, Sainte-Agathe, Roberval, Latuque, Dolbeau, Sorel, Sherbrooke (2 restaurants), Shawinigan, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Laval (5 restaurants), Brossard, Gatineau, Montréal (12 restaurants), Verdun, Boucherville, St-Eustache, Laprairie, Laval (3 restaurants), Aylmer, Longueuil (2 restaurants), Chambly, Beloeil, Hauterive, St-Léonard, Magog, Lasalle, Repentigny, Terrebonne, Gatineau, Hull, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Laurent, Granby et Chicoutimi.

Le comité de discipline a ordonné la révocation du permis d'exercice de M. Bayard. Le comité a, par ailleurs, prononcé la radiation de M. Bayard pour une durée de cinq (5) ans sur les chefs 2, 3 et 4; ces périodes de radiation devant être purgées concurrentement et a, de plus, ordonné le retour du sceau. Il a également condamné M. Bayard au paiement des frais jusqu'à concurrence de 300 \$.

Montréal, le 14 octobre 1998

La secrétaire du comité de discipline par intérim,  
Louise Laurendeau, avocate



ORDRE  
DES ARCHITECTES  
DU QUÉBEC

1825, boulevard René-Lévesque Ouest,  
Montréal (Québec) H3H 1R4  
téléphone 514 937 6168 1 800 599 6168  
télécopieur 514 933 0242  
internet <http://www.oaq.com>

## Le 1<sup>er</sup> Sommet mondial de la nordicité invite les architectes à participer à un atelier thématique sur l'éclairage urbain

Un 1<sup>er</sup> Sommet mondial de la nordicité se tiendra au Centre des Congrès de Québec du 2 au 5 février 1999. Les organisateurs invitent les architectes à prendre part à un atelier thématique sur l'éclairage urbain. Des spécialistes se rencontreront à cette occasion pour discuter de la particularité climatique des régions froides en période nocturne. Les aspects qualitatifs liés à l'esthétique lumineuse, de même que les aspects quantitatifs liés à l'éblouissement y seront abordés. Soulignons que les architectes Claude MH Demers et André Potvin, de la région de Québec, font partie du comité organisateur de cet événement.

Le Sommet présentera d'autres ateliers qui aborderont les thématiques suivantes: transport, communication, habitat, organisation sociale, environnement et tourisme.

Information et inscription :

Sommet Mondial de la Nordicité

Telephone : (418) 684-0689 ou (418) 684-2241

Télécopieur : (418) 681-6892

Courrier électronique : nordicit@riq.qc.ca

Internet : <http://www.nordicite.org>

## Formation en rénovation domiciliaire

Héritage Montréal offre à nouveau, à l'hiver 1999, un cours de rénovation domiciliaire. Les organisateurs annoncent que cette formation, répartie sur neuf séances entre janvier à mars, sera dispensée par des professionnels, dont plusieurs architectes. Les thématiques suivantes seront abordées : planification et administration des travaux, fondations et structures, murs, toitures et isolation, systèmes mécaniques. Plus de 5000 personnes ont participé à la formation en rénovation domiciliaire offerte par Héritage Montréal depuis 1981. Pour information et inscription, communiquer avec Héritage Montréal au (514) 286-2662.

## Appui à l'artiste peintre Yves Joseph Nolet pour la réalisation d'une œuvre dénonçant les effets néfastes de la drogue sur les jeunes

L'Ordre des architectes du Québec a donné son appui à l'artiste peintre Yves Joseph Nolet ayant initié une campagne de sensibilisation aux effets néfastes des drogues.

En appuyant cette démarche, l'Ordre croit qu'il appartient à chacun de participer à l'effort de conscientisation sociale que nécessite la lutte contre les effets de la drogue.

L'Ordre invite tous les architectes à supporter ce projet en signant l'autorisation jointe à cette édition d'*Esquisses* et en la retournant au numéro de télécopieur indiqué sur la feuille.

Soulignons que le Collège des médecins, la Chambre des notaires du Québec, Federal Express, le groupe Jean Coutu et Santé Canada ont également appuyé cette initiative.

## Calendrier des conférences du Conseil de l'enveloppe du bâtiment du Québec

27 janvier 1999

Thème : Gaz versus l'électricité.

En collaboration avec Devis construction Canada,

Lieu : Club Mt-Stephen, 1140, rue Drummond, Montréal.

Vin et fromage : 17 h - 17 h 40. La conférence suivra.

23 février 1999

Thème : Détails Boutros et Pratte.

Conférencier : Raouf Boutros, architecte

Lieu : Université Concordia, Salle H-767, 1455 de Maisonneuve Ouest, Montréal

Vin et fromage : 17 h - 17 h 40. La conférence suivra.

30 mars 1999

Thème : Détails de toiture en métal.

Larry O'Shaughnessy, architecte. AERMO

Lieu : Université Concordia, Salle H-767, 1455 de Maisonneuve Ouest, Montréal

Vin et fromage : 17 h - 17 h 40. La conférence suivra.

27 avril 1999

Thème : Détails Saucier Perrotte.

Conférencier : Gilles Saucier, architecte

Lieu : Université Concordia, Salle H-767, 1455 de Maisonneuve Ouest, Montréal

Vin et fromage : 17 h - 17 h 40. La conférence suivra.

25 mai 1999

Thème : À confirmer

Lieu : Université Concordia, Salle H-767, 1455 de Maisonneuve Ouest, Montréal

Vin et fromage : 17 h - 17 h 40. La conférence suivra.

Information:

Téléphone : (514) 933-0044

Internet : <http://www.freeyellow.com/members/luisd/calendrier.html>



### Association des entrepreneurs en revêtement métallique du Québec

Offre les **services gratuits** suivants aux architectes :

- Manuel technique complet avec détails, devis types, et informations sur les produits connexes;
- Assistance dans la conception des projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique;
- Références sur les entrepreneurs spécialisés compétents, solvables et fiables;

Si la qualité des systèmes de revêtement métallique de vos projets est **prioritaire**, contactez-nous !

Informations : Larry O'Shaughnessy, arch. D.G.  
(450) 434-1164 fax : (450) 434-1225  
e-mail : [info@aermq.qc.ca](mailto:info@aermq.qc.ca)

Nouvelle adresse Internet :  
[www.aermq.qc.ca](http://www.aermq.qc.ca)